

où il s'était engagé, offraient de trop précieux motifs à leur inspiration, pour qu'ils n'en fissent pas, sous toutes les formes, les sujets de leurs chants. Il n'était donc pas un point habité de l'île, où le nom d'Ephisio ne fût prononcé ou pour le maudire ou pour l'admirer.

Mais le bandit, quelque relevé qu'il fût par sa bravoure et la générosité de sentiment empreinte parfois dans ses actes, ne pouvait échapper au sort commun à tous les bandits. Privé de toute ressource, traqué comme une bête fauve, après avoir pillé pour vivre et tué pour se défendre, il tua hors de tout danger pour la seule satisfaction de frapper un ennemi, cet ennemi supposé fût-il inoffensif. Une visite domiciliaire avait été opérée chez sa mère où on le supposait caché depuis peu de temps et celle perquisition ne s'était pas accomplie sans quelque sévérité de la part du juge de la localité.

Trois ou quatre jours après, ce magistrat père d'une nombreuse famille, reposait dans son jardin, assis sous un figuier, le plus jeune de ses enfants sur ses genoux. Tout à coup, un étranger franchit d'un bond la haie qui séparait le jardin de la voie publique et vient-se placer debout, en face du juge : « Tu m'as cherché, lui dit-il, où je n'étais pas ; tu me trouves où tu ne m'attendais pas : ainsi me trouveront tous ceux qui me chercheront comme toi. » Et en prononçant ces derniers mots, il plongeait, jusqu'à la garde, son poignard dans le cœur du juge qui s'était subitement levé et le contemplait immobile et glacé d'épouvante. Cela fait, l'assassin disparut comme il était venu : Celait Ephisio.

On parlait également d'un incendie allumé par ce dernier et pendant lequel il avait, avec la plus téméraire audace, enlevé l'enfant d'un riche propriétaire qui s'était refusé à la sommation que lui avait faite le bandit de déposer des millions et des vivres dans un lieu désigné. L'enfant traité avec soin, du reste, dut être racheté à des conditions que dicta le ra-